

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

avr-20

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,13		< 2	NFU
pH	7,38		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	351		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	14,80		< 25	°C
Chlore libre	0,15			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en janvier 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,244	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	16		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	5	10		µg/l
Somme THM	15,58	100		µg/l
4 HAP	<0,005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

avr-20

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 2

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,40		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	348		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,00		< 25	°C
Chlore libre	0,15			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en avril 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,62	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	9	10		µg/l
Somme THM	16,3	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

3

avr-20

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 9

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,37		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	350		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,60		< 25	°C
Chlore libre	0,14			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,2	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	11,07	100		µg/l
4 HAP	<0,005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

avr-20

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,41		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	348		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,00		< 25	°C
Chlore libre	0,15			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2019 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,035	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	14		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	6,98	100		µg/l
4 HAP	<0,005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

5

avr-20

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,39		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	349		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,30		< 25	°C
Chlore libre	0,14			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mars 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,222	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	17,1	100		µg/l
4 HAP	<0,005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

6

avr-20

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,39		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	347		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,20		< 25	°C
Chlore libre	0,14			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,64	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	5,97	100		µg/l
4 HAP	<0,005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

7

avr-20

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 8

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,38		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	350		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,50		< 25	°C
Chlore libre	0,14			mg/l
Chlore total	0,19			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mars 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,047	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	13,24	100		µg/l
4 HAP	<0,005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

avr-20

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 7

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,38		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	350		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,50		< 25	°C
Chlore libre	0,14			mg/l
Chlore total	0,19			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,09	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	11,32	100		µg/l
4 HAP	<0,005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

9

avr-20

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,39		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	349		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,20		< 25	°C
Chlore libre	0,14			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,033	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	12		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	17,31	100		µg/l
4 HAP	<0,005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES